Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFÈTE DE LA LOZÈRE

Direction départementale des territoires

Service biodiversité eau forêt

Synthèse des observations du public

Objet : Arrêté préfectoral relatif aux nombres minimal et maximal d'animaux soumis à un plan de chasse à prélever pour la saison cynégétique 2020-2021

La participation du public relative au projet d'arrêté préfectoral visé en objet a été organisé par voie électronique sur le site internet des services de l'Etat en Lozère.

La mise en ligne a eu lieu le 29 avril 2020 et la période de participation s'est achevée le 19 avril 2020, le délai de 21 jours étant écoulé.

Aucune observation n'a été recueillie sur le site des services de l'Etat en Lozère durant la phase de consultation.

Horaires d'ouverture : 9h00-11h30 / 14h00-16h00
Tél. : 04 66 49 41 00 – fax : 04 66 49 41 66
BP 132 - 4 avenue de la gare
48005 Mende cedex